**DECLARATION DU BURKINA FASO A l’EXAMEN DU RAPPORT DE L’ALLEMAGNE POUR LE TROSIEME CYCLE DE L’EPU**

*08 mai 2018*

**Monsieur le Président,**

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation de l’Allemagne et lui adresse ses félicitations pour la présentation de son rapport au titre du troisième cycle de l’EPU, ainsi que pour la pertinence des informations fournies.

Le Burkina Faso note avec satisfaction que l’Allemagne déploie des efforts considérables pour rendre effectif les droits humains sur son territoire et plus particulièrement en ce qui concerne la lutte contre le racisme et la protection des migrants. En effet, de nombreuses mesures ont été prises à travers le renforcement de son cadre juridique, institutionnel et politique afin de prendre en compte les recommandations qui ont été formulées au cours du deuxième cycle de l’EPU.

Cependant, les défis à relever étant énormes en matière de promotion et de défense des droits humains, ma délégation encourage l’Allemagne à poursuivre ses efforts visant l’amélioration de l’intégration des réfugiés, en veillant notamment à ce qu’ils puissent jouir de leur droit au regroupement familial.

Par ailleurs, ma délégation recommande à l’Allemagne d’établir une procédure spécifique de détermination de l’apatridie qui garantit la protection des droits prévus dans la Convention de 1954 sur le statut d’apatride.

Pour terminer, le Burkina Faso souhaite un franc succès à l’Allemagne pour le présent examen, de même que pour la mise en œuvre des recommandations qu’elle aura acceptées.

**Je vous remercie.**